

Programme de bourses

Objectifs et Travaux

Remarques générales

Le programme de bourses fait partie intégrante du Programme de l'OMD de **développement du leadership et de perfectionnement du personnel d'encadrement** et ses initiatives en matière de Développement des capacités de gestion des administrations Membres. L'optique de ce programme est d'accompagner les administrations douanières dans leur **développement organisationnel** en dotant quelques gestionnaires, sélectionnés pour leurs potentiels d'évolution au sein de leur structure, des connaissances techniques et capacités liées aux actions de réforme et de modernisation de leur administration.

La sélection des participants à ce programme est ainsi effectuée sur la base des compétences, et capacités d'analyse, de travail et de développement des candidats.

Chaque participant s'engage à maximiser, lors de son séjour au sein du Secrétariat général de l'OMD, les bénéfices croisés de :

- ses échanges avec le personnel du Secrétariat et ses collègues du programme,
- son apprentissage pluriel en matière douanière et de gestion, ainsi que
- sa compréhension profonde des standards internationaux promus par l'OMD dans le domaine de la douane et les problématiques liés à leur mise en œuvre nationale,
- son expérience directe des outils de gestion de ces standards (présence aux séances des comités techniques de l'OMD, travaux du Secrétariat et des régions, etc.).

L'objectif en est clair : apporter les éléments nécessaires à une réflexion individuelle approfondie sur l'intégration efficace des standards OMD (conventions, déclarations, normes, outils, etc.) au sein des administrations des participants afin d'en accompagner le **changement** au niveau de gestion intermédiaire.

Volet 1 A) : préparation et rapport du projet de recherche

Eléments préparatoires

Les boursiers sont invités à **(1)** réfléchir sur un **sujet d'étude** qui leur permettra d'approfondir leurs connaissances sur les thématiques stratégiques générales de la douane du 21^{ème} siècle promues par l'OMD et guidera la rédaction de leur projet de recherche. Leur administration pourra ainsi bénéficier de leur réflexion et expertise pratiques sur la mise en œuvre concrète des normes douanières internationales sur un aspect technique défini.

- Développement de programmes sur l'**Ethique** au sein d'un environnement national/local
- Planification et gestion du **développement organisationnel**
- Défis de mise en œuvre et gestion du **Système harmonisé**
- Mise en œuvre des procédures et politiques relatives à l'établissement d'un **Programme d'OEA**
- Défis liés à la mise en œuvre des instruments de l'OMD en matière de **facilitation** des échanges et du Cadre de Normes **SAFE**

- Etablissement et gestion des politiques et procédures en matière de **Lutte contre la fraude**
- Mise en place d'infrastructures organisationnelles et gestion de la **Valeur en douane**
- Mise en place d'infrastructures organisationnelles et mise en œuvre des **Règles d'origine**

Ce sujet sera analysé avec les tuteurs et affiné grâce aux informations plus précises récoltées au fil des échanges et travaux au sein du Secrétariat.

Les participants au programme sont également invités à **(2)** préparer la **documentation nationale** nécessaire relative à la situation de leur administration dans le champ d'études défini (selon le thème choisi).

Le programme de travail s'appuie d'autre part sur **(3) la connaissance précise de l'OMD et de ses programmes**. Il est impératif de s'assurer que les participants ont mis à profit le temps de préparation au programme pour acquérir ou perfectionner leurs connaissances. Les sites Internet de l'OMD dispensant l'ensemble des informations nécessaires pour se familiariser avec les normes et outils de l'organisation, ils sont donc largement promus en amont du programme.

Projet de recherche

Le rapport du projet de recherche doit ainsi se structurer autour de l'approche pratique privilégiée par le programme et se concentrer sur la mise en œuvre des normes de l'OMD au sein de l'administration du participant.

Le rapport du projet de recherche comporte dans son ensemble au maximum 25 pages. Le plan détaillé doit être remis impérativement à l'issue de la deuxième semaine du programme. Le rapport final doit quant à lui être présenté au tuteur, puis à la Direction du Renforcement des capacités, pour le jeudi précédant la clôture du programme.

Sa structure doit donc être la suivante :

1. Introduction

- Définition de la problématique technique précise adoptée par le boursier relativement à son expérience de terrain et au domaine d'étude choisi
- L'analyse de la situation nationale de son administration, et des défis et difficultés observés dans le domaine d'étude et plus particulièrement en relation avec la problématique définie

2. Développement autour de

- la présentation des normes et outils de l'OMD relatifs au domaine et à la problématique d'étude
- les étapes de mise en œuvre et les pistes de résolution des problèmes opérationnels

Dans le cours du rapport du projet de recherche, le boursier devra s'attacher à inclure les concepts de leadership introduit dans le cours dispensé sur ce sujet.

3. Conclusion

4. Annexes (max. 4 annexes)

- Autres éléments complémentaires

Voyage d'études au sein de l'administration hôte : rapport du stage pratique

Le boursier doit remettre un rapport présentant les activités effectuées et connaissances acquises au terme du voyage d'étude. Ce rapport, comportant au maximum 5 pages, et se concentrant sur les aspects concrets, procédures et pratiques relatives au thème d'étude choisi, doit être impérativement envoyé au Secrétariat de l'OMD à l'issue de la visite au sein de l'administration hôte.